

REGLEMENT DE LA RANDONNEE EDELWEISS

Ce règlement comporte 11 articles

1/ La randonnée de la section CYCLO du club CSA EDELWEISS se déroule

le samedi 26 octobre 2024

2/ Le départ et l'arrivée sont situés sur l'aire sportive du club EDELWEISS sise
6 RUE DE LA CARTOUCHERIE à TARBES

3/ Un ravitaillement pour tous les participants est prévu sous la halle de
Rabastens-en-Bigorre

4/ Les participants ont le choix:

* de l'horaire de départ entre 13h00 et 14h30

* de partir sur l'un des 3 parcours proposés

5/ Les participants partent par groupes de 15 personnes maximum.

6/ Les départs de chaque groupe sont échelonnés.

7/ Chaque participant doit obligatoirement respecter le code de la route.

8/ Le port du casque est obligatoire.

9/ Cette randonnée ne donne lieu à aucun classement ni chronométrage.

10/ Aucun déchet n'est jeté ni sur la chaussée, ni sur le lieu du ravitaillement .

11/ En cas de problème, les numéros de téléphone des organisateurs à
contacter sont les suivants:

- François GIRARDOT : 07 88 39 42 64

- Claude CANTET : 06 30 28 17 47

- Pierre CHANDON : 06 83 44 88 87

Tarbes le 02/07/2024

Mme MARIN, Présidente

PO Mr GIRARDOT secrétaire section cyclo

